



**Assemblée générale ordinaire du SPUL tenue le jeudi 8 novembre 2001
à 11 h 30 au Théâtre de la Cité universitaire, pavillon Palasis-Prince**

0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

À 11 h 40, la secrétaire, Sylvie Tétreault, constate que le quorum est atteint, l'assemblée est déclarée ouverte.

1. Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une présidente ou d'un président suppléant d'assemblée

S. Tétreault appelle les candidatures au poste de présidente ou président d'assemblée.

Claude Banville appuyé par Louise Mathieu propose la candidature de Marcel Aubert à la présidence de l'assemblée.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Marcel Aubert est élu à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président de l'assemblée, M. Aubert, suggère de modifier le point 3 et le point 4 en proposant l'ajout du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du mardi 6 novembre 2001.

G. Boss propose d'ajouter deux points en *Varia* :

- *L'exclusion de la caisse de retraite du processus de négociation;*
- *Constitution d'un comité de communication.*

Proposition Bilodeau – Hamers

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 9 novembre 2000 et des Assemblées générales spéciales des mardis 2 octobre et 6 novembre 2001

Proposition Castonguay – Thériault

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 9 novembre 2000.

Adoptée à l'unanimité

Proposition Julien – Déom

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du mardi 2 octobre 2001.

Adoptée à l'unanimité

Proposition Rigaux-Bricmont – Plante

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du mardi 6 novembre 2001.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites aux procès-verbaux des assemblées du 9 novembre 2000, du 2 octobre et du 6 novembre 2001

Suites au procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre 2000

7. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL 2000-2001

Les membres élus au Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour l'année 2000-2001, soit Diane Bédard (école d'actuariat), Jacques Lemieux (information et communication) et Paul-Victor Paré (sciences comptables), se sont acquittés de leurs tâches. Le rapport est présenté au point 8 de l'ordre du jour de la présente Assemblée générale.

10. Réforme de l'assurance santé – décision

Le projet de réforme de l'assurance santé adopté lors de la dernière Assemblée générale régulière du SPUL a été présenté au Comité paritaire de gestion des prévoyances collectives. La partie patronale a refusé de donner suite à ce projet.

11. Perspectives pour l'année 2000-2001

Le président du SPUL, Claude Banville, souligne que la négociation a effectivement représenté l'événement marquant pour 2000-2001.

12. Information du président et questions des membres

Claude Banville, président du SPUL, informe les membres que l'amendement n° 18* au règlement du RRPPUL est maintenant en vigueur et qu'une nouvelle présidente du Comité du SPUL sur la retraite a été élue, soit Mme Nadia Ghazzali.

Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 2 octobre 2001

3. Mandat de grève

C. Banville informe l'assemblée qu'il a fait rapport aux assemblées générales subséquentes quant à l'utilisation des 10 jours votés lors de l'Assemblée générale spéciale du mardi 2 octobre 2001. De plus, il indique que les indemnités de grève ont commencé à être distribuées aux professeures et professeurs. À ce jour, plus de 680 chèques ont été émis.

Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 6 novembre 2001

5. Mandat de grève

Suite à la décision des membres de l'Assemblée générale d'octroyer au Comité exécutif un mandat de grève de 20 jours et suite à la décision concernant le refus de toute demande de congé de cotisation patronale au Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL), l'Employeur a décidé de retirer sa demande de congé de cotisation. Cette décision a eu pour effet de permettre le report de la journée de grève prévue pour le jeudi 8 novembre 2001.

5. Négociation en cours - information

Louise Mathieu, porte-parole du Comité de négociation, fait le point sur l'état actuel de la négociation. Dans un premier temps, elle tient à remercier les membres du SPUL pour leur témoignage de confiance et leur appui clair et net en ce qui concerne le retrait de la demande de cotisation de la partie patronale au RRPPUL. Elle indique qu'il y a présentement un embargo sur les communications afin de permettre au Comité de négociation de poursuivre son travail. Elle souligne la volonté des membres du Comité de négociation que le conflit se règle dans les meilleurs délais.

Aucune question n'est posée par les membres.

6. Rapport du Comité exécutif sur les jours de grève

Claude Banville, président du SPUL, fait un rapport sur l'utilisation des journées de grève. Il souligne que le mercredi 7 novembre 2001 constituait la huitième journée de grève et par conséquent, le SPUL pourra réclamer des indemnités de grève à la Caisse de défense de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'universités (ACPPU). Il mentionne que la très grande majorité des professeures et professeurs se sont déjà prévalus des indemnités de grève.

7. Rapport annuel du Comité exécutif : réception et approbation

Claude Banville, président du SPUL, rappelle les points saillants des activités du Comité exécutif pendant la dernière année, soit la poursuite de la négociation de la convention collective, le fisc et les frais d'année sabbatique, le dossier de la syndicalisation des professionnelles et professionnels de recherche, les amendements au règlement du RRPPUL, les griefs sur les planchers d'emploi 1997 et 1999, le grief sur l'indexation salariale.

Il tient également à remercier, au nom de tous les collègues, les employées du SPUL pour leur remarquable dévouement. Toute l'assemblée se lève et applaudit les membres du personnel du SPUL, soit Alberte Couture, Josée Desgagné et Lucie Hudon.

Proposition Castonguay – Le Bossé

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2000-2001.

Adoptée à l'unanimité

8. Rapport annuel sur l'exercice financier du 1^{er} juin 2000 au 31 mai 2001

▪ Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL

Jacques Lemieux (information et communication) présente le rapport soumis par le Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL. M. Lemieux tient à féliciter Mme Alberte Couture pour l'excellence de la tenue des livres comptables.

Proposition Ouellet – Laquerre

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

▪ **États financiers : réception et approbation**

Maurice Gosselin, trésorier du SPUL, présente les états financiers pour l'année 2000-2001.

Proposition Laquerre – Déom

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers 2000-2001 du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

9. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour 2001-2002 (3 postes de membre – vote à main levée)

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Guy Bellemare (finance et assurance) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Guy Bellemare est élu à l'unanimité

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Denise Ouellet est élue à l'unanimité

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Paul-Victor Paré (école de comptabilité) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Paul-Victor Paré est élu à l'unanimité

10. Prévisions budgétaires pour l'année 2001-2002

Maurice Gosselin, trésorier du SPUL, présente et commente les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical le 15 juin 2001.

Proposition Bilodeau – Brisson

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les prévisions budgétaires du SPUL pour l'année 2001-2002.

Adoptée à l'unanimité

11. Perspectives pour l'année 2001-2002 - information

Claude Banville, président du SPUL, mentionne que la principale tâche est de compléter la négociation le plus tôt possible et de mettre en place la nouvelle convention collective.

12. Information du président et questions des membres

Claude Banville indique que la journée de mercredi 7 novembre constituait le huitième jour de grève. Conformément à l'entente avec l'ACPPU, le SPUL recevra une indemnité de grève de 50 \$ par journée de grève par membre à compter de la huitième.

Également, C. Banville tient à souligner le soutien financier de l'Association des dentistes cliniciens enseignants à la Faculté de médecine de l'Université Laval (ADCEFMDUL). En effet, nos collègues de l'ADCEFMDUL ont défrayé le coût des ponchos distribués lors des journées de grève.

Aucune question des membres.

13. Divers

▪ L'exclusion de la caisse de retraite de toute négociation

Proposition Boss – Kègle

Que l'Assemblée générale propose de réserver l'usage du RRPPUL à ses fins propres.

Plusieurs membres viennent partager leur avis sur cette proposition.

Suite à la discussion, il y a une nouvelle proposition :

Proposition Déom – Bélanger

Que la proposition Boss – Kègle soit remise provisoirement.

Adoptée à l'unanimité

▪ **Comité sur les communications**

Proposition Boss – Kègle

Que l'Assemblée générale demande au Comité exécutif de créer un comité de communication jusqu'à la fin de la présente négociation.

Rejetée à la majorité

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de De la Garde - Castonguay

L'assemblée est levée à 13 h 15.

Sylvie Tétreault,
secrétaire du SPUL

Lu et approuvé : _____